



Liminaire de boycott de la Commission Territoriale de la Masse de la DI de Dijon du 16 juin 2026

Madame la Présidente de la CTM,

c'est avec retard que nous vous informons par la présente liminaire que nous ne siégerons pas à la CTM convoquée aujourd'hui.

Au vu de l'empressement de vos collaborateurs à savoir si le SNAD CGT siégerait aujourd'hui, ce retard peut être interprété comme un manque de respect.

Mais, entre nous Mme la Présidente, où est le respect à l'égard des représentants du personnel et des agents que nous représentons, quand nous constatons depuis tant d'années l'inertie de la Direction face à la dégradation des conditions de travail de nos collègues dans les services de l'Interrégion ?

Où est le respect, quand nous constatons la lente érosion du parc de logements de la Masse des Douanes, que l'Administration a laissé au fil des ans se réduire et se dégrader ?

Où est le respect quand le fonctionnement de nos instances (CSA, FS, CTM...) vire depuis trop longtemps au monologue directionnel, dans une absence totale de démocratie sociale ?

Nous aurions préféré, Mme la Présidente, que vos collaborateurs et vous-même ayez le même empressement à vous battre pour pérenniser les missions, les emplois et les services au sein de notre Interrégion !

Nous aurions préféré, Mme la Présidente que vos collaborateurs et vous-même ayez le même empressement à vous inquiéter des problèmes de pouvoir d'achat de vos agents, quand nous voyons depuis trop longtemps, dans une période d'inflation galopante, nos grilles de salaires et nos carrières stagner, alors que la Direction prône unilatéralement une augmentation des charges locatives dans les logements Masse régis par la CTM !

Le SNAD-CGT déplore que cette augmentation soit imposée régulièrement par l'Administration alors que les textes gérant l'E.P.A. Masse ne l'imposent en rien.

Cette décision intervient, faut-il le rappeler, dans une période où le pouvoir d'achat de nos collègues est fortement impacté par l'inflation, le gel du point d'indice et par d'autres mesures sociales punitives comme la suppression de la G.I.P.A. et la baisse de 10 % de l'indemnité journalière en cas d'arrêt maladie.

Il est vrai que, selon que l'on soit puissant ou misérable, les conditions de rémunérations, de travail et de logement ne sont pas les mêmes pour tout le monde !

En résumé, les élus du SNAD CGT reviendront autour de la table, quand la Direction tiendra enfin réellement compte de ses agents et qu'elle arrêtera de se moquer d'eux et de leurs représentants !

Les élus CGT au Comité Territorial de la MASSE de la DI de DIJON